



FICHE DE RENSEIGNEMENTS POUR DEMANDE DE SÉQUENÇAGE SARS-CoV-2

À JOINDRE IMPERATIVEMENT À TOUTE DEMANDE

Laboratoire de Virologie Secteur Génomique

Secrétariat :

Tél : 03.80.29.33.01

Fax : 03.80.29.57.17

ptb.secretariat.microbiologie@chu-dijon.fr

Techniciennes

Mme Hélène GIRAUDON

Mme Michèle VILLAUME

Tél : 03.80.29.56.99

Biologiste

Dr Ali SI-MOHAMMED

Tél : 03.80.29.56.98

ali.si-mohammed@chu-dijon.fr

Coordonnées du Clinicien / Biologiste

Étiquette patient

RPPS : _____

Courriel sécurisé : _____

Date de prélèvement :/...../ 20..... ; **Envoyé le**/...../ 20.....

Nature : Nasopharyngé Expectoration Autre, précisez

Résultat de la **PCR** de diagnostic : Valeur du **Ct*** : ; Résultat du **criblage**.....

**Séquençage génome complet en NGS sera réalisé si Ct < 28 ; Si Ct >28 et <34, le séquençage en Sanger du gène Spike sera tenté*

Contexte

- Voyage récent à l'étranger, pays ; date de retour/...../ 20.....
- Cluster, précisez le nombre de cas
- Patient immunodéprimé
- Echec de vaccination, précisez, Vaccin..... ; **d1**:...../...../ 20..... ; **d2**:...../...../ 20.....
- Suspicion de réinfection, date du 1^{er} épisode/...../ 20..... ; Échantillon disponible Oui / Non
- Portage viral prolongé (> 2 mois) ; date de début/...../ 20..... ; Échantillon disponible Oui / Non
- Traitement antiviral, précisez.....; début/...../ 20.....
- Autre situation, précisez.....

Signes cliniques

- Fièvre Signes respiratoires Signes digestifs Insuffisance rénale
- Syndrome de détresse respiratoire aigüe Asymptomatique Anosmie Agueusie
- Autres, précisez.....

~ IMPORTANT ~

(1) Conformément aux recommandations, la saisie des résultats dans SI-DEP est sous la responsabilité du laboratoire ayant réalisé le diagnostic initial.

(2) Le CHU s'engage à renvoyer au prescripteur un compte rendu détaillé incluant : (i) le clade/lineage du variant identifié ; (ii) la liste des mutations détectées ; (iii) une interprétation clinico-biologique selon la relevance du génotype trouvé.

(3) Une copie du compte rendu sera systématiquement communiquée à l'ARS.

(Réservé CHU Dijon : Saisie CPAGE, UF0081, débiteur 522072, Batterie 34617)